



académie d'aix-marseille

Service Vie Scolaire

SVS/13-595-161 du 29/04/2013

COMPOSITION DU CONSEIL DE DISCIPLINE DEPARTEMENTAL DU VAUCLUSE

Destinataires : Tous destinataires

Dossier suivi par : Mme BERTRAND - Tel : 04 42 91 75 73 - Fax : 04 42 91 70 02



MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Rectorat

Service
vie scolaire

Référence
RCI/AB/DG2013
Dossier suivi par
Agnès Bertrand
Téléphone
04 42 91 71 64

Fax
04 42 91 70 02
Mél.

CE SVS
@ac-aix-marseille.fr

Place Lucien Paye
13621 Aix-en-Provence
cedex 1

Aix en Provence, le 04 avril 2013

Vu le Code de l'Education, en ses articles R.511-44, R 511-45, D 511-46, D 511-47, D 511-48

Vu la circulaire n°2000-105 du 11 juillet 2000 art. 3.1.4 instituant le conseil de discipline départemental

ARRETE

Article premier : Le conseil de discipline départemental du Vaucluse pour l'année scolaire 2012-2013 est composé comme suit :

Inspection académique

Titulaire
M. Bernard LELOUCH, DASEN du Vaucluse
Suppléant
Mme Christiane GINESTET, Proviseur, Lycée Victor Hugo, Carpentras

Chefs d'établissement :

Titulaires
M. Alain CAPION, Proviseur, Lycée Val de Durance, Pertuis
Mme Henriette PEREZ, Principale, Collège Alphonse Tavan, Avignon
Suppléants
Mme Michèle RUL, Principale, Collège Viala, Avignon
M. Christian GUILLAUME, Principale, Collège Gérard Philippe, Avignon

CPE :

Titulaire
Mme Laurence ZARADZKI, CPE, Lycée Philippe de Girard, Avignon
Suppléant
M. Mathieu LEVY, Collège Anselme Mathieu, Avignon

Représentants des personnels enseignants :

Titulaires
M. Isabelle TAILLADE, Professeur, Collège Alphonse Tavan, Avignon
M. Sophie PERIERAS Professeur, Lycée Théodore Aubanel, Avignon
Suppléants
Mme Martine TRUCCHIERO, Professeur, Lycée Aubanel, Avignon
M. Vincent HAMEL, Professeur, Lycée Charles de Gaulle, Apt



2/2

Représentants des personnels ATOSS :

Titulaire

Mme Philippe BESNEHARD, ATEE, Lycée Frédéric Mistral, Avignon

Suppléants

M. Nicolas ASTIER, ATEE, Collège Paul Eluard, Bollène

Représentants des parents d'élèves :

Titulaires

M. FREUND, FCPE,

M. Dominique VAISSE, PEEP

Suppléants

Mme Sylvie DUFFAUX, FCPE

Mme Carmelle ZANCHI, PEEP

Représentants des élèves :

Titulaires

Melle Margaux COLARD, Collège Jean Brunet, Avignon

Suppléants

Melle Jeanne POSTIL, Lycée Théodore Aubanel, Avignon

Article 2 : M. le Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Signataire : Bernard DUBREUIL, Recteur de l'Académie d'Aix-Marseille, Chancelier des Universités